



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

**DELIBERATION N° 2024/02**

**OBJET : DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA REGIE INTERCOMMUNALE DE QUARTIER « IMPULSION »**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un du mois de Février à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 15 Février 2024, affichée à la porte principale de la Mairie.

**Etaient présents :**

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUCHE - Nicolas COUSSEMENT - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Alexis LEGRAND - Aïcha BOULOUIZ-LEMBA - Sébastien HOGUET

**Etaient excusés :**

Madame Emilie BOSSEMAN qui n'a pas donné de procuration  
Monsieur André RUCHOT qui n'a pas donné de procuration  
Monsieur Bruno DESRUMAUX qui n'a pas donné de procuration  
Monsieur Vincent VANDEN TORREN qui a donné procuration à Monsieur Daniel MACIEJASZ  
Madame Corinne DUTEMPLE qui a donné procuration à Monsieur Nicolas COUSSEMENT  
Monsieur Olivier SOLON qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES  
Madame Alice MOCHEZ-HUYS qui a donné procuration à Monsieur Daniel KANIA  
Madame Mathilde BETRAMS qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN

Monsieur Nicolas COUSSEMENT est élu secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Conformément aux statuts de la Régie Intercommunale de Quartier « IMPULSION », Monsieur le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir désigner un nouveau représentant appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de cette structure, en lieu et place de Monsieur Olivier SOLON dont les absences répétées aux conseils municipaux ne permettent plus une représentation des affaires de la commune.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, soit **26** voix, désigne :

**Madame Véronique MORTKA**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Telerecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le secrétaire de séance  
Mr Nicolas COUSSEMENT

Pour extrait certifié conforme,  
LIBERCOURT, le .. 1. MARS 2024  
Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ



**Date de publication :** - 1 MARS 2024

